



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/07/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 20 juillet 2009
D - 20090419

Aujourd'hui Lundi 20 juillet Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI (*absent de 17 h20 à 20 h*), M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE,
Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Golf de Bordeaux lac. Compte rendu annuel de l'exercice clos
le 31 décembre 2008. Information du conseil municipal.***

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 21 décembre 1998, vous avez confié à la Société des Nouveaux Golfs de France (NGF) la gestion du golf de Bordeaux Lac sous forme de contrat d'affermage et pour une durée de dix ans.

Par avenant n°1 du 6 janvier 2000, la Société d'exploitation du Golf de Bordeaux Lac s'est substituée dans la totalité des droits et obligations contenues dans le contrat d'affermage à la Société Nouveaux Golfs de France.

Par avenant n°4 du 11 décembre 2008, la durée du contrat d'affermage a été prolongée de 1 an. Le contrat prendra fin le 31 décembre 2009.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

Le Golf de Bordeaux Lac est un équipement d'une superficie de 110 hectares sur lesquels les installations golfiques sont les suivantes :

Deux parcours de 18 trous : la Nouvelle Jalle (1978) et les Nouveaux Etangs (1990) ;
Plusieurs zones d'entraînement : 1 practice de 30 postes couverts, 1 putting green de 9 trous, un pitching-putting green de 9 trous et une zone d'entraînement ;
Un club house ;
Des bâtiments annexes : 1 magasin de golf, 1 local à chariots, 1 atelier, 3 maisons de fonction et 2 mini chalets starter.

I – L'évolution de la fréquentation.

Le nombre de départs enregistré une augmentation de près de 5 % par rapport à 2007 : 80 797 départs. Les abonnés représentent 68 % du nombre de départs annuels soit 54 977 départs. Les green-fees (non abonné) ont représenté près de 32 % du nombre de départs annuels soit 25 814 départs.

Le nombre moyen de départs par jour est passé de 213 à 223. Les mois de janvier et février ont été exceptionnels : + 30 % par rapport au meilleur mois jamais réalisé. Le mois de juillet a enregistré en moyenne 268 départs par jour.

Le nombre des abonnés annuels est de 1 264 en progression de 10,30 %.

Les titulaires de la licence « Fédération Française de Golf » sont au nombre 1 703 soit 4 % de plus qu'en 2007.

Le golf de Bordeaux devient le golf le plus formateur de France avec 407 créations de licences.

207 enfants sont inscrits à l'école de golf et suivent un enseignement adapté à leur niveau de jeu.

Les zones d'entraînement connaissent également une fréquentation soutenue ; le practice enregistré 6 900 000 balles tapées dans l'année.

II – L'évolution des ouvrages

Conformément au contrat d'affermage, la Ville de Bordeaux a réalisé et financé des travaux de mise aux normes du club house et du bâtiment local à chariots :

- issues de secours de la terrasse du club house : 9 464 €TTC
- travaux de sécurité : 85 500 €TTC
- remplacement châssis vitré de la salle de réunion : 1 100 €TTC
- boutique remplacement revêtement des sols : 3 850 €TTC
- travaux de sécurité : 26 320 €TTC

III – La synthèse du compte de résultat

	2004	2005	2006	2007	2008
Ventes de marchandises	2 376	4 056	13 375	12 828,00	12 569,30
Prestations de services	1 387 610	1 565 767	1 496 924	1 779 233,34	1 988 725,90
Autres produits et subventions	36 764	58 652	75 007	86 945,48	74 242,96
Produits d'exploitation	1 426 750	1 628 475	1 585 307	1 879 006,82	2 075 538,16
Achats de marchandises	1 014	2 643	3 343	6 766,88	7 467,00
Achats de matières premières	79 161	75 299	74 104	88 139,03	81 627,00
Autres achats et charges externes	486 752	534 542	564 785	683 733,74	686 430,81
Dont redevance Ville	45 947	82 647	89 636	40 988,43	52 850,35
Impôts et taxes	45 617	59 854	65 647	57 007,36	59 961,00
Salaires chargés	699 406	755 324	792 142	832 426,90	844 967,12
Autres charges d'exploitation	3 267	4 149	655	154,64	335,27
Dotations amortissements et prov.	20 864	17 351	23 225	30 576,52	32 016,25
Charges d'exploitation	1 336 081	1 449 162	1 523 901	1 700 362,79	1 708 249,49
Résultat d'exploitation	90 669	179 313	61 406	178 644,03	367 288,67
Résultat financier	7	-339	-1 970	3 150,57	13 627,59
Résultat exceptionnel	655	-8 934	-9 367	-12 607,77	-34 652,67
- Impôts société	32 722	54 216	15 095	55 668	115 457,00
Résultat de l'exercice	58 609	115 824	34 974	113 518,83	230 806,59

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 10,5 % par rapport à 2007 grâce à la progression de la fréquentation mais aussi en fonction du changement de méthode comptable suivant : « la vente de produits longs tels que les abonnements et l'enseignement, jusqu'à lors comptabilisés linéairement sur la période de consommation du produit, sont intégrés dans le chiffre d'affaires pour 30 % de leur montant dès la vente du produit, le solde étant étalé sur la période de consommation ».

Dans le même temps, les charges d'exploitation sont maîtrisées : + 0,45 %. Fin 2008, l'effectif du golf s'établit à 24,25 salariés contre 23,40 en 2007, la masse salariale augmente de 1,5 %. La redevance pour la Ville de Bordeaux représente une charge dans le compte de résultat de la société. Le montant de la redevance relative à l'année 2008 est de 52 850,35 €. Les honoraires de NGF suivent l'évolution du chiffre d'affaires et s'élèvent à 186 798 € en 2008 contre 169 111 € en 2007, soit une hausse de 10,46 %. Le bénéfice net après impôt sur les sociétés s'élève à 230 806,59 €.

Pour votre complète information, sont annexés à la présente synthèse, le rapport annuel 2008 et le compte de résultat 2008.
Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 juillet 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire